

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **74 (1948)**

Heft 23

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francsPour les abonnements
s'adresser à la librairie**F. ROUGE & Cie**
à LausannePrix du numéro :
1 Fr. 25

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : Fribourg : MM. L. HERTLING, architecte; P. JOYE, professeur; Vaud : MM. F. CHENAUX, ingénieur; E. ELSKES, ingénieur; E. D'OKOLSKI, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; Genève : MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. MARTIN, architecte; E. ODIER, architecte; Neuchâtel : MM. J. BÉGUIN, architecte; G. FURTER, ingénieur; R. GUYE, ingénieur; Valais : MM. J. DUBUIS, ingénieur; D. BURGÈNER, architecte.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur. Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
larg. 47 mm.) 20 cts.
Réclames : 60 cts. le mm.
(largeur 95 mm.)

Rabais pour annonces
répétées

ANNONCES SUISSES S.A.

5, Rue Centrale
Tél. 2 33 26
LAUSANNE
et Succursales

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE**

A. STUCKY, ingénieur, président; M. BRIDEL; G. EPITAUX, architecte; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. Ecole d'architecture et d'urbanisme : *Projets des élèves*, par J. TSCHUMI, professeur, directeur des Ateliers d'architecture et d'urbanisme. — **BIBLIOGRAPHIE.** — **COMMUNIQUÉ :** *Conférence à l'Ecole polytechnique de Lausanne.* — **SERVICE DE PLACEMENT.**

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

PROJETS DES ÉLÈVES

par J. TSCHUMI, professeur

Directeur des Ateliers d'architecture et d'urbanisme

A l'occasion du premier Congrès international des architectes, à Lausanne, il appartenait à l'Ecole d'architecture et d'urbanisme d'organiser une exposition des travaux de ses élèves, exprimant la tendance générale de l'enseignement de l'Ecole.

Nous avons plaisir à présenter aux lecteurs du *Bulletin Technique* quelques-uns de ces projets. Si la place est trop restreinte pour donner une idée exacte de l'enseignement de l'Ecole, ces quelques photographies toutefois permettent d'en faire saisir les idées directrices.

Sans présenter un type de chacun des projets dont l'étude est nécessaire pour la formation de l'architecte, ces quelques plans définissent les buts recherchés.

Le dosage et la hiérarchie des programmes permettent l'acquisition de connaissances précises dans le domaine des techniques, le libre épanouissement des dons artistiques et des qualités de jugement dans le domaine de l'esthétique.

Au début, période d'initiation extrêmement importante. Le jeune homme est perméable au meilleur comme

au pire. Il convient de le rendre sensible à la beauté des proportions, des percements, des volumes, à la délicatesse d'une mouluration. Il convient d'activer sa sensibilité dans un cadre souple mais déterminé.

Puis viennent les études de composition, en liaison avec les recherches fonctionnelles et constructives, études d'habitat, de la maison individuelle à la cité d'habitation, études d'édifices publics, études décoratives. Enfin études de grands ensembles, études d'urbanisme.

Autant de problèmes actuels qu'il y a lieu d'aborder.

L'évolution permanente des méthodes de construire, l'évolution des principes régissant les groupements de l'habitat, la composition des villes, de la dispersion à la concentration déterminent au sein de notre atelier les ferments nécessaires à l'émulation créatrice.

Devant les tâches écrasantes qui incombent aux architectes de notre temps, il convient que les problèmes à résoudre soient nettement définis et que ceux-ci soient posés et étudiés à l'Ecole afin que les générations nouvelles soient préparées à ces vastes travaux.